

Pour diffusion immédiate
Le 6 octobre 2006
2006/nr-115

**LE SERVICE DES URGENCES DE HANOVER ET DU DISTRICT
DEMEURERA OUVERT LUNDI**

TORONTO – Une résidente de troisième année en médecine familiale a accepté de combler un quart de travail vacant au service des urgences de l'Hôpital de Hanover et du district, grâce à une action conjointe du gouvernement McGuinty et de la Professional Association of Interns and Residents of Ontario (PAIRO), a annoncé aujourd'hui le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, George Smitherman.

« J'aimerais remercier la PAIRO pour avoir fait en sorte qu'un médecin résident assure l'ouverture du service des urgences de Hanover cette fin de semaine, a indiqué le ministre Smitherman. Il existe un bassin inexploité de résidents en médecine qui sont heureux de fournir des soins dans la collectivité. Le geste d'aujourd'hui constitue un exemple de solutions novatrices à la pénurie de personnel dans les services des urgences de l'Ontario. »

La PAIRO est la voix officielle de tous les médecins en formation dans la province. La D^{re} Mélanie Crozier, un médecin de famille qui poursuit présentement sa formation à London, sera en poste à la salle d'urgence de l'Hôpital de Hanover et du district lundi de 7 à 19 heures. « Je suis heureuse d'aider l'Hôpital de Hanover en travaillant à la salle des urgences lundi, a indiqué D^{re} Crozier. J'espère qu'à l'avenir, davantage de médecins résidents pourront se rendre disponibles pour des hôpitaux comme celui de Hanover. »

« La D^{re} Crozier est en mesure d'apporter son concours étant donné qu'elle est pleinement autorisée, a déclaré Kris Lehnhardt, président de la PAIRO. Bon nombre de ses collègues actuellement en résidence voudraient en faire autant, mais ils ne peuvent pas puisque ce n'est pas permis en Ontario, contrairement à la plupart des autres provinces. La PAIRO souhaite travailler avec les doyens des écoles de médecine, l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario et l'Ontario Medical Association afin de permettre aux résidents de fournir des services supplémentaires. »

Le ministre Smitherman appuie les nouvelles approches qui permettraient à des médecins résidents qualifiés de fournir des services supplémentaires, en vertu d'une autorisation restreinte, de manière à protéger le public et à procurer aux résidents une expérience éducative de qualité.

L'initiative annoncée aujourd'hui fait partie du plan du gouvernement McGuinty visant à édifier un système de santé qui répond à trois objectifs prioritaires : maintenir les Ontariennes et les Ontariens en bonne santé, réduire les temps d'attente et améliorer l'accès aux médecins et au personnel infirmier.

Renseignements (médias) :

David Spencer
Bureau du ministre
416 327-4320

Dan Strasbourg
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Public : 416 327-4327 ou 1 800 268-1154

Ce communiqué ainsi que d'autres documents médiatiques sont affichés dans la section *Médias d'information* de notre site Web à l'adresse suivante : www.health.gov.on.ca/indexf.html.

Pour obtenir davantage de renseignements sur les résultats dans le domaine de la santé, veuillez consulter le site www.resultatsontario.gouv.on.ca.

Also available in English.